



Bordeaux, le 24/10/2012

Monsieur le Directeur,

Le 18 octobre est paru sur Ulysse un appel à candidatures destiné à pourvoir les emplois demeurés vacants dans les DISI suite au transfert des agents de la seconde vague de l'assistance.

Nous déplorons le recours à cette procédure pour combler ces emplois, ainsi que la limitation de cet appel aux seuls agents déjà affectés dans la sphère informatique. Seul le cadre d'un mouvement de mutations aurait permis de donner leur chance à tous les agents titulaires de qualifications informatiques, avec des règles d'affectations transparentes et une possibilité d'examen par les CAP compétentes.

Néanmoins, cet appel de candidature étant lancé, nous trouverions normal que tous les postes vacants y soient proposés. Dans le cas de la DISI Sud-Ouest, les emplois vacants dans les CID constatés lors du CTL du 24/09 étaient les suivants : ;

- 1 emploi de A Analyste-AAU à Tarbes ;
- 1 emploi de B PAU à Montauban ;
- 1 emploi de B PAU à Périgueux.

Or dans l'appel à candidature du 18/10, seuls les postes de Tarbes et Montauban sont proposés. Que devient le poste de Périgueux ?

Plus largement, le TAGERFiP de la DISI Sud-Ouest présente un solde de 5 emplois vacants au 1^{er} septembre 2012.

Nous vous demandons donc d'intervenir pour que l'appel à candidature soit complété et que l'ensemble des emplois vacants soient proposés aux agents.

Nous dénonçons par avance toute tentative de geler ces postes afin de mieux les supprimer en 2013, ce serait inacceptable !

Enfin, nous déplorons le peu de publicité faite autour de cet appel à candidature. Peu de collègues en ont effectivement entendu parler et il n'est à ce jour pas relayé sur le site intranet de la DISI.

Pour la section CGT Finances Publiques de la DISI Sud-Ouest,

Laurent Bancon